



Avéjiste (Aide à l'activité de Vie Journalière)*

* Fiche métier supprimée dans le Répertoire des métiers de la FPH (mars 2015).

Aider à développer les compétences pratiques des personnes déficientes visuelles dans tous les actes de la vie quotidienne, tenant compte de ses besoins, attentes et désirs, et ainsi l'aider à reconquérir son autonomie.

SOCIAL, ÉDUCATIF, PSYCHOLOGIE ET CULTUREL ASSISTANCE À LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS SOCIOÉDUCATIFS

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM
Niveau 6 (Licence)

CODE MÉTIER
10120 métier supprimé dans la V3

RÉFÉRENTIEL

SAVOIR-FAIRE

- Identifier l'environnement de son action professionnelle en termes de commande sociale et de demande de la personne liée à sa situation de handicap
- Identifier les publics cibles en terme de population et de sujets porteurs de potentialités
- Identifier les partenariats et les dispositifs possibles de traitement (approche institutionnelle)
- Identifier et gérer la relation au sujet et les phénomènes de groupes
- Transmettre des contenus techniques d'apprentissage à l'autonomie pour des personnes malvoyantes
- Avoir la capacité à s'interroger et à transformer ses pratiques

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle-Emploi code ROME : K1301 Accompagnement médicosocial](#)

FORMATION

Licence Sciences de l'éducation Mention Intervention sociale et culturelle Parcours insertion et intervention sociale sur les territoires Spécialité Opérateur en Autonomie de la Vie Journalière pour personnes déficientes visuelles (44586)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 6 (Licence)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

VALIDEUR

Université Paris 13 FISAF (Fédération nationale pour l'Insertion des personnes Sourdes et des personnes Aveugles en France)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

www.fisaf.asso.fr

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation continue

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 et possédant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans
ou

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 (éducateur spécialisé, ergothérapeute, psychomotricien ...)

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier (CV et lettre de motivation) et entretien si besoin.

PROGRAMME

DURÉE

17 mois (762 h, soit 14 sessions d'une semaine de 35 h + 8 semaines de stage pratique)

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE (482 H)

Général (210 h) : assuré par l'Université Paris 13

- Développement de projets sur les territoires
- Territoire lieu de conflits de liens et de solidarités
- Interventions sociales sur les territoires
- Récit d'Investigation Professionnelle
- Travail autour du journal
- Intervention sociologique : études de cas
- Philosophie de l'éducation et de la formation
- Psychologie générale : de l'enfant aux personnes âgées dépendantes
- Concept d'autonomie : autonomie / droit à la dépendance
- AVJ et territoire

Spécifique (272 h) : assuré par la FISAF

- Psychologie spécifique déficient visuel
- Ophtalmologie : pathologies de l'enfant, de l'adulte, de la personne âgée
- Orthoptie - Basse vision
- Neurophysiologie
- Physiologie pathologique (ouïe, odorat, goût, toucher)
- Sourds aveugles - Multi-handicap
- Personnes âgées
- Braille
- Nouvelles technologies adaptées
- Initiation à la locomotion
- Législation spécialisée
- Normes d'accessibilité - éclairage
- Parentalité et famille
- Méthodologie de démarches de sensibilisation
- Psychopédagogie de l'apprentissage
- Le développement des potentialités de tous à tout âge
- Concept d'évaluation - conduite d'entretien
- La relation d'accompagnement
- Exercices sensoriels
- Autonomie sociale
- Autonomie personnelle
- Sensorialité introspective

Enseignement pratique (280 h, 8 semaines)

OBTENTION DU DIPLOME

Soutenance d'un RIP (Récit d'Investigation Professionnelle, recherche personnelle encadrée par deux enseignants universitaires)

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Structures

- Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle
- Etablissement d'enseignement spécialisé
- Etablissement médical (hôpital, clinique, ...)
- Foyer/centre d'hébergement
- Résidence de personnes âgées

Conditions

- Travail au domicile de particulier
-

AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Rééducateur en AVJ (Aide à l'activité de Vie Journalière) AVJiste

LIENS PROFESSIONNELS

- [AVJADV](#)

MOBILITÉ

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00

<http://metiers.anfh.fr/10I20%20m%C3%A9tier%20supprim%C3%A9%20dans%20la%20V3>